

## LOURDES – TERRAIN LACAZE SUD - ACQUISITION EN VEFA DE 31 LOGEMENTS COLLECTIFS - AUTORISATION D'EMPRUNT SANS PRÉFINANCEMENT

### PRESENTATION:

Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 2 226 508 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement d'une opération d'acquisition en VEFA de 31 logements, située boulevard d'Espagne - 65100 LOURDES.

Pour le financement de cette opération, Monsieur le Directeur Général est invité à recevoir auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un Contrat de Prêt composé de 3 Lignes du Prêt pour un montant total de 2 226 508 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :



### Ligne du Prêt 1:

Ligne du Prêt :	PLS
Montant :	1 240 483 €
Durée totale de la Ligne du Prêt :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 1,11 %. Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0 %
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision :	Double révisabilité limitée (DL)
Taux de progressivité des échéances :	0 %

Ligne du Prêt 2:

Ligne du Prêt :	CPLS
Montant :	383 133 €
Durée totale de la Ligne du Prêt :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 1,11 %. Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0 %
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision :	Double révisabilité limitée (DL)
Taux de progressivité des échéances :	0 %

Ligne du Prêt 3:

Ligne du Prêt :	PLS FONCIER
Montant :	602 892 €
Durée totale de la Ligne du Prêt :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 1,11 %. Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0 %
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision :	Double révisabilité limitée (DL)
Taux de progressivité des échéances :	0 %

Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, autorisent à l'unanimité le Directeur Général à :

- signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Certifié exécutoire le

Nom/Prénom :

Qualité :

Cachet et signature :

Le Président  
  
Yannick BOUBÉE



PREFECTURE DES  
HAUTES-PYRENEES  
21 AVR. 2023  
ARRIVEE